

ATELIER FOCUS RISQUES

N°2 | 9 décembre 2020 | Synthèse



Stratégies des Métropoles et grandes agglomérations en matière de prévention et gestion des risques majeurs

Présentation

La Métropole de Lyon, accompagnée par l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, a engagé en 2020 une série de rencontres (ateliers focus) sur les **risques et les stratégies de résilience métropolitaines**.

Cette démarche s'inscrit dans une réflexion initiée en 2018 pour construire un **observatoire des risques métropolitain**; l'objectif de cet outil serait d'adopter un regard objectif face aux problématiques des risques et de mieux **guider la décision** politique et l'intervention technique. La Métropole de Lyon s'intéresse plus particulièrement aux enjeux de **gouvernance des risques**, mais également à la notion de « **territoire habité** », traversé par des dynamiques multiples et transverses (population, activités, marchandises...).

Ces rencontres visent à alimenter la réflexion en confrontant l'expertise de techniciens des risques ; pour cela, elles rassemblent un **collectif d'experts, chercheurs et praticiens des risques**, constituant une communauté de réflexion sur ces enjeux.

Les échanges interrogent plus particulièrement les **territoires métropolitains**, en posant l'idée d'une spécificité et d'une vulnérabilité singulière de ces systèmes face aux risques.

L'Agence d'urbanisme propose une **veille documentaire périodique sur la résilience des territoires face aux risques**, pour accompagner ce collectif.

Ce second atelier se focalise sur les différentes **stratégies de Métropoles et grandes agglomérations en matière de prévention et gestion des risques majeurs**.

Questionnements

- **Organisation, services et compétences :**

Pourquoi et comment les collectivités s'emparent-elles de la compétence risques ? Suivent-elles strictement la réglementation ?

Comment s'organisent les services et dans quelle transversalité ?

Quel portage politique des risques ?

- **Approche des risques**

Approche thématique ou territoriale ? Gestion des risques majeurs ou globalité des risques ? Quelle approche de la résilience du territoire ?

Quelle formalisation d'une stratégie ?

Quels liens avec les territoires voisins ?

Les points clés de l'atelier n°2 :

Ce second atelier était marqué par la participation d'une grande diversité de collectivités, ainsi que celle de M. P. Athanaze, vice-Président à la Métropole de Lyon, en charge de l'environnement, la protection animale et la prévention des risques. **Quatre territoires** ont présenté en détail leur organisation et stratégie en matière de gestion et prévention des risques : les Métropoles de Lyon, Rouen et Grenoble et la Ville de Paris.

Ces interventions ont permis de mettre en évidence comment chaque territoire appréhende la **compétence « risques »**, dans quelle mesure il la **développe par rapport à la réglementation**.

La plupart des collectivités se sont mises en ordre de marche à la suite **d'un ou plusieurs évènements historiques marquants**, tout en se construisant autour de la **prise de compétences réglementaires**. La **comparaison** des collectivités révèle des **organisations relativement similaires** d'un territoire à un autre. Les territoires ont néanmoins un **degré de maturation plus ou moins avancé** sur une approche **transversale et systémique** des risques, en interne et en externe. Une majorité manifeste la volonté d'aller dans ce sens. Certains ont déjà bien ancré cette approche dans leur stratégie et leur organisation, comme la Ville de Paris.

Des organisations construites au fil des évènements historiques et à partir des compétences réglementaires

A retenir : Les collectivités ont progressivement monté en compétences sur les risques à l'occasion d'un évènement historique, un contexte géographique ou un changement politique. Elles présentent des organisations des services similaires (service « gestion et prévention des risques » dédié, service « gestion de crise » intégré ou à part) et des portages politiques similaires (élu dédié). L'information du public constitue une préoccupation majeure des collectivités, qui dépasse l'obligation réglementaire, allant jusqu'à promouvoir une « culture du risque » globale. La gestion de crise se coconstruit progressivement entre communes et Métropole, cette dernière intervenant en support des compétences communales.

Une montée en compétence « risques » liée à l'histoire locale

Métropole de Lyon et Communauté Urbaine de Dunkerque | Les deux collectivités ont détaillé précisément l'ensemble des dispositifs réglementaires sur lesquels elles s'appuient pour la prévention et la gestion des risques (PPRT, PPRNi, SLGRI, PPI, PPRSM, DICRIM, PICS...). Elles appréhendent l'ensemble des volets « risques » (prévention, gestion de crise, information de la population). Cependant, la Métropole de Lyon a fait le choix de distinguer les services prévention (au sein de la Direction Environnement, Ecologie et Energie) et gestion de crise (au sein de la Direction des Moyens Généraux).

Métropole Rouen Normandie | Les risques sont appréhendés classiquement à travers les documents réglementaires (PPRT), les documents d'urbanisme et opérations d'aménagement, ou encore la gestion de crise. Néanmoins, l'incendie

de l'usine Lubrizol a été un véritable déclencheur dans la diffusion de la culture du risque au sein de la collectivité. Le risque industriel, auparavant

quasiment dénié, est aujourd'hui connu et intégré par les services mais également l'ensemble des élus. Avec le nouvel exécutif métropolitain, les risques disposent d'un portage politique dédié (« sécurité industrielle et risques majeurs »), auparavant le sujet était intégré dans un portefeuille plus large (« environnement »).

« Beaucoup de services se sont emparés du sujet depuis l'accident [...] l'accident a été créateur d'actions, avant il n'y avait rien. [...] c'est porté également par le Président de la Métropole, c'est un sujet que tous les élus ont en tête. »
Adeline Bozec, Métropole Rouen Normandie

Grenoble Alpes Métropole | La collectivité s'est dotée d'un service dédié aux risques majeurs (délibération « risques et résilience » en 2017), faisant suite à plusieurs éléments déclencheurs : la création de la Métropole (2015), une volonté politique forte, une prescription du PPRI du Drac (affluent isérois), le travail sur la SLGRI (Stratégie Locale de Gestion du risque inondation) et l'affichage de nouveaux aléas (carte des aléas du PLUi, PPRi Drac...). Depuis les dernières élections métropolitaines, les risques majeurs sont portés par un élu dédié. Auparavant, ils étaient rattachés à un portefeuille plus global « aménagement et planification ».

[Article]

 La population, grande oubliée des politiques de prévention et de gestion territoriales des risques industriels

J. Fenet, E. Daudé, Cybergeo, 2020



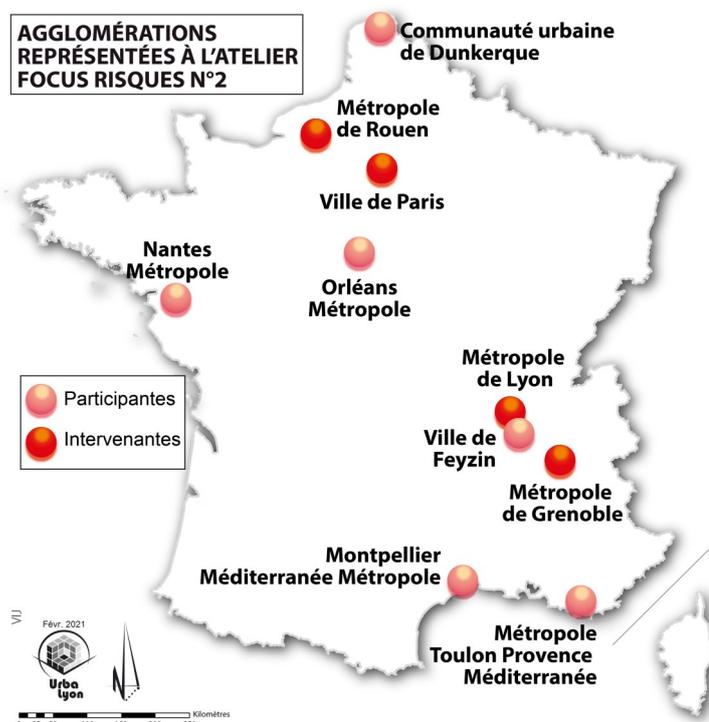
De l'obligation d'information du public à la promotion d'une « culture du risque »

Métropole de Lyon | Le service risques, s'interroge sur le fait que la « culture du risque » constitue ou non une compétence réglementaire des collectivités. Ainsi, il est constaté que la plupart des collectivités considère la « culture du risque » dans leur champ de compétences réglementaires, bien qu'a priori l'obligation se limite à une information préventive du public. La Métropole Lyonnaise ne déroge pas à la règle : la stratégie locale de gestion du risque inondation fait l'objet d'un travail d'information et de « culture du risque » auprès de la population.

Métropole Rouen Normandie | Après une période de déni, l'ensemble de la population et des élus a brutalement pris conscience du risque industriel et de la vulnérabilité du territoire (Lubrizol). La collectivité a alors fixée la « culture du risque » parmi ses priorités : au-delà de l'information préventive des populations, le nouvel exécutif promeut la « culture du risque » sur la sécurité industrielle, et ce, sur l'ensemble du territoire et non pas uniquement les zones concernées par la réglementation. L'enjeu est de permettre la cohabitation entre les industries et les habitants. La collectivité souhaite associer davantage les citoyens et être transparent dans l'information.

Grenoble Alpes Métropole | La collectivité met également en avant son effort de sensibilisation des populations et de promotion d'une « culture du risque ». Pour cela, elle utilise notamment la maquette 3D comme outil de communication.

AGGLOMÉRATIONS REPRÉSENTÉES À L'ATELIER FOCUS RISQUES N°2



Orléans Métropole | Le service « prévention des risques » a pris de l'ampleur et vu ses moyens augmenter à la suite de deux événements : des fortes inondations sur le territoire et la mutualisation des services « prévention des risques » de la Métropole et de la Ville (2014).

« Souvent, dès qu'un événement survient, on dispose de nouveaux moyens, mais lorsque l'évènement est passé, généralement au bout de 10 ans, on n'a plus de budget et plus personne ne s'y intéresse. » Marielle Chenesseau, Orléans Métropole

Nantes Métropole | La Métropole de Nantes s'est dotée assez tôt, dès 2001 (création de la Communauté urbaine), de la compétence « prévention et gestion des risques naturels et technologiques majeurs », bien que rien ne l'y obligeait dans la réglementation. Cela découlait d'une volonté des élus qui avaient été fortement marqués par l'accident industriel de 1987 (le « nuage toxique de Nantes ») et l'absence de travail intercommunal. Ainsi, outre la volonté de s'emparer du sujet, avec une délibération cadre et un plan d'actions global en 2004, la collectivité a adopté une approche transversale, en partenariat avec ses 24 communes membres, qui se poursuit toujours en 2021.

« Nous avons eu un accident industriel en 1987, qui a impacté 8 communes, les élus locaux ont été très marqués par l'absence de travail intercommunal. A cette époque-là, c'était l'Etat et les communes. [...] c'est un sujet très transversal qui demande à être au four et au moulin, et d'impliquer tout le monde ». Isabelle Besançon, Nantes Métropole



[Publication]

Culture du risque : Recueil et analyse d'actions innovantes en France

Cerema Sud-Ouest, 2019



L'intercommunalité en support de la gestion de crise communale

Métropole de Lyon | L'idée d'un « club risques » avec les communes, piloté par la Métropole, permet l'expression des besoins et retours d'expériences. La Métropole a identifié les attentes des communes par rapport à son rôle : celles-ci ont fait remonter leur volonté de mutualisation des moyens, d'accompagnement des démarches, de mobilisation et d'actions communes pour monter en compétence. La Métropole de Lyon se positionne surtout en amont (exemple : cartographies) et en aval de la crise (exemple : retours d'expérience); la gestion de crise est principalement du ressort de la commune, puisque le maire est légalement responsable sur le territoire communal quand la crise survient, la Métropole assurant des actions de soutien logistique (mission sûreté sécurité).

« La Métropole de Lyon se pose en support pour faire monter en compétences les communes et les aider à gérer la crise de la meilleure des façons. C'est également le cas sur Montpellier. » Maxime Horgue, Mayane risque inondation

Ville de Feyzin | Néanmoins, la Ville de Feyzin fait le constat de l'absence de Plan intercommunal de Sauvegarde qui fait défaut dans la gestion de crise aujourd'hui sur le territoire.

« Il n'y a pas de Plan Communal de Sauvegarde intercommunal. C'est quelque chose qui manque. » Danielle Saugé-Gadoud, Ville de Feyzin

Montpellier Méditerranée Métropole | La Métropole de Montpellier s'est donnée les moyens de mieux comprendre le fonctionnement des communes. Elle souligne la difficulté réglementaire à faire évoluer la collaboration commune / Métropole pour la gestion de crise. Depuis les dernières élections métropolitaines, un nouveau portefeuille politique est apparu avec un vice-président en charge des « relations aux communes ». Le comité de pilotage « risques » associera cet élu à ceux en charge des risques majeurs et de la coopération de services.

Cabinet Mayane | Le Cabinet Mayane a réalisé un benchmark afin d'aider la Métropole de Montpellier à construire une gestion de crise efficace et coconstruite avec les communes. Il a également mené une étude auprès de différentes communes de la Métropole afin de connaître leurs attentes : l'audit a révélé que les communes voulaient rester maître sur leur territoire. Quand au rôle de la Métropole, à l'instar de la

Métropole Lyonnaise, elle est là pour aider les communes à monter en compétences.

Métropoles	Les points positifs
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	<ul style="list-style-type: none"> - Astreinte métropolitaine (1 par compétence : port, voirie, etc.). - Réseau de formation des acteurs de la gestion de crise (plusieurs sessions dans l'année). - Service d'accompagnement des communes (maquettes PCS, formations, sensibilisation) - Missions de sensibilisation destinées aux grands publics. - Présence d'un PMC à la métropole à Marseille
Métropole Toulouse	<ul style="list-style-type: none"> - Relation très forte avec la ville centre (convention). - Astreinte métropolitaine. - Présence d'une PMC à la métropole à Toulouse.
Métropole Toulon Provence Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> - PICS jugé pertinent (mutualisation des moyens facilitée). - Formation et réunions pour les acteurs de la gestion de crise. - Astreinte métropolitaine. - Outils informatique de partage de données entre les communes.
Métropole du Grand Lyon	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des communes afin de leur apporter des connaissances et des outils en adéquation avec leurs besoins. - Création d'un « Club risques » avec les communes du territoire - Travail important sur la prévention et la communication à destination des communes

Extrait du benchmark réalisé par le cabinet Mayane sur l'organisation métropolitaine de gestion des risques auprès de quatre métropoles françaises - 2020

Métropole Toulon Provence Méditerranée | La Métropole de Toulon se distingue avec la mise en place d'un PCS intercommunal depuis 2008. Néanmoins, l'animation du réseau n'est effective que depuis 2 ans. La labellisation du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) a permis de dégager des moyens financiers et proposer aux communes de la formation, des retours d'expériences, etc.

Métropole Rouen Normandie | La Métropole organise différents groupes de travail en lien avec les Plans Communaux de Sauvegarde. La collectivité a pris conscience de la nécessité de concertation avec les différents échelons depuis l'incendie de Lubrizol.

« Le jour de l'incendie, il n'y avait pas eu de lien et de concertation, ni entre la Métropole et les communes, ni entre les communes. » Adeline Bozec, Métropole Rouen Normandie

Orléans Métropole | Les inondations sur les communes périphériques ont été l'occasion de constater l'utilité de la coopération entre les communes et la Métropole. La Métropole a su prolonger cela en mettant en place des groupes de travail avec les communes concernant les Plans Communaux de Sauvegarde. Un système d'alerte commun et partagé avec les communes existe aujourd'hui.

« Ces dernières inondations nous ont permis de partager les moyens de la Métropole avec les communes, cela a été d'une grande aide. La mutualisation a permis de faciliter les relations inter-communes. » Marielle Chenesseau, Orléans Métropole

Université Lyon 2 | Le souci de coopération territoriale au sein de la gestion de crise est de plus en plus important et nécessaire, car le risque ne respecte pas les limites administratives. Il peut constituer ce que l'on appelle un des « signaux faibles » du changement dans la gestion des risques. En d'autres termes, la prévention des risques s'écarte des catastrophes passées et des chocs pour travail-

ler dans une autre temporalité, en coopérant au quotidien entre territoires.

« Les métropoles sont présentées ou se présentent le plus souvent en concurrence, or il y a au contraire une volonté de coopération et de solidarités entre ville centre et villes périphériques, et comme le démontre cet atelier, entre métropoles. Pour moi, c'est un gage de renouveau et d'avancée, de progrès, dans la façon dont un territoire métropolitain fait face à ces risques. » Marie Augendre, Université Lyon 2

Des stratégies qui tendent vers une approche systémique et territorialisée

A retenir : Les collectivités tendent à appréhender les risques de manière globale et transversale, tout en s'éloignant de l'approche classique par les aléas et les catastrophes. La Ville de Paris se distingue en allant plus loin, en se projetant à l'aune des grands changements climatiques et sociétaux. Elle promeut la notion de « co-bénéfices », pour tirer profit des risques et en faire une source d'attractivité. Les territoires affirment leur volonté de travailler en transversalité en interne et plus globalement en externe, et d'adopter une approche territorialisée (non pas thématique).

Promouvoir une approche systémique autour des « co-bénéfices »

Ville de Paris | La Ville de Paris dispose d'un service aux compétences réglementaires « gestion de crise » mais également d'une « mission résilience », tous les deux ancrés au plus haut de l'organigramme (secrétariat général, équivalent de la direction générale des services). Dans ce cadre-là, la collectivité appréhende très largement les « risques » présents sur le territoire, bien au-delà des risques « traditionnels » (industriels et naturels), et les intègre dans le projet de territoire et sa stratégie de résilience. Cette dernière recouvre l'ensemble des plans qui visent à réduire les vulnérabilités de la ville et renforcer ses capacités d'adaptation (PCAET, plan de prévention des risques, lutte contre l'exclusion., plan biodiversité,...). La stratégie de résilience touche tous les domaines de l'action municipale, allant des plans de continuité d'activité, jusqu'aux coopérations urbains-ruraux, la mobilisation des habitants, la culture du risque... Elle sort ainsi des silos classiques. Les différentes démarches transversales ont besoin de cohérence et de lisibilité entre elles.

Définition de la résilience selon la mission résilience de la Ville de Paris :

Capacité du territoire, dans toutes ses composantes (infrastructures, réseaux, institutions, habitants, santé, éducation, logement, agriculture,...), à **faire face aux trois types de crises** :

- **Chocs** (crise économique, incendie, grève, attentat, effondrement des sous-sols...)
- **Stress chroniques** (pollution, bruit, précarité, mal-logement...)
- **Changements irréversible** (changement climatiques, chute de la biodiversité...)

« La transversalité est inhérente à notre démarche [de stratégie de résilience], qu'on qualifie même de systémique : à travers les actions on recherche les co-bénéfices de l'action publique. Ainsi, on cherche à faire en sorte qu'un projet de transformation urbaine, avec un calendrier unique, un budget unique, un seul processus, maximise les bénéfices de l'intervention : renforcer la biodiversité, le lien social, gérer les inondations, rafraîchir les espaces, etc. » Noémie Fompeyrine, Ville de Paris

Montpellier Méditerranée Métropole et Nantes Métropole | Les techniciens promeuvent la même philosophie de travail que la Ville de Paris, avec une démarche systémique. La Métropole nantaise affirme avoir adopté ce type de logique depuis 15 ans.

« J'apprécie beaucoup la notion de co-bénéfices. C'est en mettant en avant tous ces gains que collectivement on fera avancer la systémique autour de la gestion des risques, qui permet la résilience. » José Martinez, Montpellier Méditerranée Métropole



[Article]

Les métropoles, vulnérables
mais résilientes

F. Awada, Institut Paris Région, 2020



Construire des structures agiles et concernées à tous les niveaux

Métropole de Lyon | Au niveau des services, les référents « risques » cherchent à garantir une approche transversale en interne en proposant une assistance à tous les services et directions sur la thématique des risques, afin qu'elle constitue un élément dimensionnant des projets de la Métropole. La collectivité dispose également de personnes référentes sur les PPRT (travaux de protection obligatoire des habitations, stratégie foncière du PPRT).

L'élu référent aux risques, également responsable de la biodiversité et de l'environnement, illustre son approche globale des enjeux pour la résilience du territoire : sur une zone industrielle comme Feyzin (au sud de la Métropole), il affirme sa volonté de renaturer l'emplacement des habitations (en zone à risques) détruites, ou réfléchir à de nouvelles activités.

« Je suis satisfait de ne pas avoir que les risques dans mon portefeuille politique mais aussi l'environnement et la biodiversité, de façon à pouvoir porter un tout lorsque je discute avec les équipes. » Pierre Athanaze, Métropole de Lyon

Montpellier Méditerranée Métropole | Le référent « risques » insiste sur la nécessité de pouvoir irriguer les valeurs de résilience au sein de chaque strate de l'organisation. Pour cela, en matière de gouvernance, les structures dédiées aux risques doivent être très réduites et agiles.

Métropoles de Rouen et de Grenoble | Les référents « risques » des collectivités se mettent fortement en lien avec les autres services pour garantir une approche transversale des risques en interne. Ainsi, à Rouen, les risques font aujourd'hui l'objet d'une approche intégrée dans plusieurs services (planification urbaine, direction de l'aménagement,

direction de l'activité économique). A Grenoble, les référents « risques » interviennent en appui à différents projets métropolitains, avec les services techniques, planification, aménagement, habitat et développement économique

Approfondir une approche territorialisée et multirisques

Métropole de Lyon | La stratégie de la Métropole évolue progressivement d'une approche réglementaire et thématique (inondation, mouvements de terrain, transport de matières dangereuses...), construite autour des PPRT et PPI, vers une approche territorialisée des risques. Le raisonnement par « bassin de risques » émerge petit à petit, comme cela a été le cas par exemple pour la Vallée de la chimie. La mise en place d'une SLGRI (stratégie locale de gestion du risque inondation) dépasse aussi complètement le territoire administratif (haut Rhône, bassin moyen de la Saône...). Il s'agit notamment de parvenir à partager la connaissance, synchroniser les dispositifs ou les dispositions réglementaires.

« On avait une approche très cloisonnée jusqu'à présent. Les enjeux sont de plus en plus complexes et multirisques, ce qui nous invite à une reterritorialisation de la gestion des risques. [...] La vision métropolitaine invite à dépasser le



[Livre]

Lyon, vallée de la chimie :
traversée d'un paysage industriel

F. Duchene, L. Marchand, Editions Libels,
2015

cadre de la commune et du territoire restreint, pour éclater l'approche des risques. » Gilles Brocard, Métropole de Lyon

Grenoble Alpes Métropole | La collectivité, consciente de cumuler plusieurs types de risques, a adopté une approche territorialisée des risques, avec une entrée des risques par la vulnérabilité. Initialement, cette démarche de connaissance de la vulnérabilité a porté sur les inondations, puis progressivement elle s'est développée à d'autres aléas.

« On cherche à étudier chaque enjeu selon sa vulnérabilité, ce qui nous permet de dimensionner au mieux les politiques publiques pour améliorer notre résilience. » Bertrand Marion, Grenoble Alpes Métropole

Ville de Paris | Dans le cadre de sa stratégie de résilience, la Ville de Paris se mobilise pour coopérer entre territoires et acteurs voisins mais aussi au sein de la Ville. Face à tous les enjeux elle est consciente de ne pouvoir faire face seule.



[Vidéo]

La résilience, un outil pour tisser des liens entre les territoires, habitants, décideurs et professionnels

Institut Paris Région, M. Reghezza-Zitt, 2019



Poursuivre la réflexion : points d'alerte, questionnements, perspectives

Université Lyon 2 | Deux interrogations apparaissent dans les échanges : la première étant les possibles contradictions de valeurs—par exemple entre les démarches qui sont mises en œuvre pour s'adapter au changement climatique et les mesures pour développer le tourisme et les infrastructures aéroportuaires. Cette gageure pourrait être appréhendée à travers la grille de lecture des controverses.

La seconde correspond à la nécessité de faire évoluer la notion de « culture du risque », car il paraît impossible et sans doute non souhaitable que tout un chacun agisse et pense comme un gestionnaire des risques métropolitains. Il existe des rationalités multiples à l'échelle individuelle : pourrait-on compléter l'expertise technique, réglementaire (souvent associés aux services de l'Etat ou des bureaux d'études spécialisés), par une expertise d'usage, qu'ont les habitants, les riverains. Cela suppose également d'agir sur les modalités de participation (comment fait-on participer et qui participe) et de tenir compte des spécificités territoriales.

Métropole de Lyon | Au-delà des éléments qui ont pu être échangés, une autre question importante se pose en lien avec les stratégies de risques, comme proposé par la géographe Magali Reghezza-Zitt : La nécessité de repolitiser le risque. Les techniciens sont bien évidemment animés par un projet politique, porté par leurs élus référents. Pour autant, la question politique n'est pas toujours clairement posée : les élus, techniciens et citoyens doivent s'interroger sur l'objectif et ce qu'ils souhaitent atteindre en matière de gestion et de prévention des risques majeurs sur les territoires. Chacun dans sa composante a sa place dans un dialogue qui doit se renouer sur le territoire, pour repolitiser le risque et renouveler son approche stratégique et opérationnelle.

Participants & intervenants

AMARIS (Association nationale des collectivités pour la Maîtrise des Risques technologiques majeurs)

FAVRE Delphine

CEPRI (Centre Européen de prévention de Risque d'Inondation)

BIDAULT Stéphanie

Communauté Urbaine de Dunkerque

JADOT Julien

DDT du Rhône

BOULET Vincent

GUERLAVAS Gwennaëlle

RICHEZ Antoine

ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat)

MARTINAIS Emmanuel

Grenoble Alpes Métropole

MARION Bertrand

Institut Paris Région

FAYTRE Ludovic

IRMA (Institut des Risques Majeurs)

GIANNOCCARO François

Mayane risque d'inondation

GERMANO Vincent

HORGUES Maxime

Métropole de Lyon

ATHANAZE Pierre

ALLAGNAT Malou

DESOUCHES Anouk

HERVE Matthieu

PONSAR Luce

Métropole Rouen Normandie

BOZEC Adeline

Métropole Toulon Provence Méditerranée

FUGIER Jennyfer

Montpellier Méditerranée Métropole

MARTINEZ José

SOUTEYRAND Nils

Nantes Métropole

BESANCON Isabelle

ONRN (Observatoire National des Risques Naturels)

GONNETAN Lise

Orléans Métropole

CHENESSEAU Marielle

GALVEZ Grégory

SEPAL (Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise)

TOURTIER Jérémie

Université Lyon 2

AUGENDRE Marie

Urbalyon (Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise)

SAULNIER Damien

SIMARD Pascale

Ville de Feyzin

SAUGE-GADOUD Danielle

Ville de Paris

FOMPEYRINE Noémie

Organisateurs :

Métropole de Lyon :

Gilles BROCARD

Thomas TERRIEN

Urbalyon :

Oriane FAURE

Philippe MARY

Yannick DEGUILHEM